

209C0175
FR0000054678-FS069

4 février 2009

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

EURO RESSOURCES SA

(Euronext Paris)

Par courrier du 30 janvier 2009, complété par un courrier du 3 février 2009, la société Tocqueville Asset Management L.P. (40 West 57th Street, 19th Floor, New York 10019, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en baisse, le 12 décembre 2008, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société EURO RESSOURCES, et ne plus détenir aucun titre de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte de l'apport des actions EURO RESSOURCES à l'offre publique d'achat visant les actions de cette société (1).

(1) Cf. notamment D&I 208C2316 du 23 décembre 2008.